



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 7 mars 2019

Communiqué de presse

8 mars 2019 :

la Confédération paysanne dénonce les violences faites aux femmes et demande la reconnaissance de leurs droits

Nous luttons pour une reconnaissance de la place des paysannes. Nous cherchons à ce qu'elles bénéficient des mêmes statuts, des mêmes droits et des mêmes revenus que les paysans.

Nous luttons dans le monde paysan et la société en général afin de défendre et promouvoir les droits des femmes et de lutter contre les violences dont elles sont victimes. Nous dénonçons toutes les formes de violences, de discrimination ou d'exclusion subies par les femmes.

Nous luttons pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines. Nous promovons et défendons des valeurs féministes. Nous refusons les stéréotypes de genre. Nous refusons le système patriarcal.

C'est pour cela que la commission Femmes existe au sein de la Confédération paysanne. Elle permet aux paysannes d'échanger sur leur situation et leur vécu. Elle participe à l'acquisition d'avancées pour toutes et tous.

A l'occasion de ce 8 mars 2019, nous rediffusons le dossier "Paysannes en avant" publié dans le Campagnes Solidaires de juin 2018. C'est l'occasion d'y (re)découvrir les agissements et agressions sexistes que subissent les paysannes dans leur quotidien et d'y trouver quelques réponses pour y faire face !

Contacts :

- Laurent Pinatel, porte-parole : 06 80 58 97 22
- Cécile Muret, Secrétaire nationale : 06 31 26 85 48